



# BAYROL

Fiche de données de sécurité (91/155/CEE)

Date d'impression 01.07.2004

Modifié 30.06.2004

**pH-Minus**

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

**Nom commercial**

**pH-Minus**

Rez.-Nr. 490042

**Fabricant / fournisseur**

BAYROL France S.A.

B.P. 32 - Rue Desaix, F-67451 Mundolsheim Cedex

Téléphone 03 88 81 76 00, Fax 03 88 20 15 94

**Renseignements en cas d'urgence**

Centre Anti-Poisons - 200 rue de Faubourg Saint Denis- 75475 Paris Cedex 10

Téléphone 01 40 05 48 48

## 2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### Caractérisation chimique

Régulateur de pH pour les eaux de piscines. Composants: bisulfate de sodium, sec, (ne contient pas d'acide sulfurique libre)

### Composants dangereux

Numéro CAS	Numéro CE	Désignation	[% en poids]	Classification
007681-38-1	231-665-7	hydrogénosulfate-de-sodium	100	Xi R41

## 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Phrases R

41 Risque de lésions oculaires graves.

## 4. PREMIERS SECOURS

### Remarques générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

Étendre et couvrir les personnes contaminées par le produit.

### Après inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau chaude.

Appeler aussitôt un médecin.

### Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Appeler immédiatement le médecin.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

### Remarques s'adressant au médecin / traitement

Traitement symptomatique.



---

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Tout moyen d'extinction approprié

produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

### Tout risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:

Anhydride sulfureux ( SO<sub>2</sub> )

### Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un vêtement complet de protection.

---

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### Les précautions individuelles

Eviter la formation de poussières.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

### Les méthodes de nettoyage

Eliminer les résidus par rinçage à l'eau.

Appliquer des moyens de neutralisation chimique.

Ramasser mécaniquement.

---

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Précautions lors de la manipulation

Eviter la formation et le dépôt de poussières.

### Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

### Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

### Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec les aliments pour animaux.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

### Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Stockage: au frais et au sec.

Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

---

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Protection respiratoire

masque anti-poussières

### Protection des mains

gants résistant aux produits chimiques

Matériaux appropriés (recommandé : index de protection 6, temps de perméation > 480 minutes selon la norme EN 374)

Caoutchouc nitrile (NBR) - épaisseur de couche : 0,4 mm

Caoutchouc butyle (butyle) - épaisseur de couche : 0,7 mm

Observer les modes d'emploi des fabricants respectifs à cause de la grande diversité des types

### Protection des yeux

lunettes assurant une protection complète des yeux

### Mesures générales de protection

Eviter de toucher avec les yeux.

**Mesures d'hygiène**

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>Etat</b> perles	<b>Couleur</b> jaunâtre	<b>Odeur</b> inodore
-----------------------	----------------------------	-------------------------

**Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>pH à la livraison</b>	1,8	20 °C	10 g/l	potentiometrique	
<b>Point de fusion</b>	ca. 180 °C				
<b>Densité en vrac</b>	ca. 1400 kg/m3				
<b>Solubilité dans l'eau</b>	ca. 1080 g/l	25 °C			

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****Conditions à éviter**

Réagit au contact des métaux en dégageant de l'hydrogène.

Réagit avec les lessives alcalines.

**Produits de décomposition dangereux**

anhydride sulfureux

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Hautement toxique/Irritation / sensibilisation**

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>DL 50 aiguë par ingestion</b>	2490 mg/kg	rat		
<b>Irritation de la peau</b>	Corrosif			
<b>Irritation des yeux</b>	Corrosif.			

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Comportement dans les stations d'épuration**

La produit est un acide. Avant l'introduction de rejets dans les stations d'épuration, une neutralisation est généralement nécessaire.

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Code déchets**

06 03 14

**Nom du déchet**

sels solides et solutions autres que ceux visés aux rubriques 06 03 11 et 06 03 13

**Recommandations relatives au produit**

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

**Recommandations relatives à l'emballage**

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

**Produit de nettoyage recommandé**

eau

---

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Transport terrestre et navigation intérieure (ADR/RID/GGVS/GGVE/ADNR)**

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

---

**! 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Remarques relatives à l'identification**

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et au GefStoffV (RFA).

**Identification**

**Xi** Irritant

**Phrases R**

41 Risque de lésions oculaires graves.

**! Phrases S**

- 2 Conserver hors de la portée des enfants.  
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau.  
37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.  
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.  
56 Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

---

**16. AUTRES INFORMATIONS****Source des principales informations**

Résultats des analyses du laboratoire de Bayrol Munich  
Renseignements puisés dans différents manuels techniques  
Études toxicologiques NIOSH-Tox  
Selon les législations en vigueur

**Teneur des phrases R contenues dans le chapitre 2 (ne faisant pas référence à la classification de la préparation !)**

R 41 Risque de lésions oculaires graves.